

et Talangaï où sur 202 bureaux de vote, seules 20 fiches de résultats ont pu être récupérées par les représentants des candidats signataires de la *Charte de la Victoire*, à Poto Poto, notamment à l'école de la Poste et à la direction départementale des impôts, plus deux milles agents de la Force publique munis d'ordre de mission de complaisance ont été pris en flagrant délit de fraude électorale) ; ce genre de situation a été constaté partout.

Encerclés par un dispositif impressionnant des policiers cagoulés et armés jusqu'aux dents, les sièges officiels du FROCAD et de l'IDC sont demeurés inaccessibles pendant plusieurs jours. Ce qui a contraint la CTE à travailler dans la clandestinité pour mieux sécuriser les pièces à conviction et autres informations recueillies tant bien que mal. Des membres de la CTE ont disparu de la circulation, afin d'échapper aux menaces, persécutions ou arrestations par des agents des services secrets. D'où le retard pris dans le traitement des données, par-delà la lenteur dans l'acheminement des fiches de résultats.

Sur la base d'environ 80 % des procès-verbaux enregistrés, la CTE est à mesure d'affirmer, sans aucun risque de se tromper devant l'opinion nationale et internationale, qu'un deuxième tour du scrutin présidentiel est irréversible entre deux candidats de l'Opposition, en l'occurrence Guy Brice Parfait KOLELAS et Jean Marie Michel MOKOKO.

En effet, sur 580.707 de suffrages exprimés à partir d'un corps électoral sujet à caution, à ce stade de la compilation, ont obtenu :

1. **candidat Guy Brice Parfait KOLELAS : 174.803 voix, soit 30,1% ;**
2. **candidat Jean Marie Michel MOKOKO : 166.329 voix, soit 28,6%.**

La CTE poursuit son travail afin de rendre disponible l'ensemble des résultats dans les meilleurs délais.

Fait à Brazzaville, le samedi 02 avril 2016

Le Président la Commission Technique des Elections,

  
Anthyme BAYIMINA



Le Président du Comité de Coordination des  
Plateformes Politiques FROCAD-IDC

  
Charles Zacharie BOWAO

